COMITE D'ACTION SYNDICAL DE LA PSYCHIATRIE

- Union professionnelle enregistrée sous le n° 2735 à la Préfecture de l'Oise

Syndicat des Médecins Psychiatres des Organismes Publics, Semi-publics et Privés Président : Dr Roger SALBREUX 39, rue Victor Massé 75009 PARIS

2: 01.55.30.13.39 - Fax: 01.55.30.13.40

Syndicat National des Psychiatres Privés Président : Dr Olivier SCHMITT

141 rue de Charenton 75012 PARIS

e-mail: info@afpep-snpp.org

2: 01.43.46..25.55 – Fax: 01.43.46.25.56

Syndicat des Psychiatres Français

Président : **Dr Jean-Pierre CAPITAIN** 6 passage Abel Leblanc 75012 PARIS

2: 01.42.71.41.11 – Fax: 01.42.71.36.60 e-mail: psy-spfafp@wanadoo.fr

Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux

Président : **Dr Pierre FARAGGI** 89 rue Cazeaux Cazelet 33410 CADILLAC Répondeur-fax : 05.56.87.58.04

2: 05.56.76.52-94 – Fax : 05.56.76.54.89 e-mail : Pierre.Faraggi@wanadoo.fr

Syndicat Universitaire de Psychiatrie

Président : Pr Thierry BOUGEROL

C H U – Hôpital Sud – B. P. 185 38042 - GRENOBLE

e-mail: Tbougerol@chu-grenoble.fr

Union Syndicale de la Psychiatrie

Président : **Dr Marie NAPOLI** 52 rue Galliéni

92240 MALAKOFF

2: 01.46.57.85.85 – Fax: 01.46.57.08.60

Invités permanents

Affep (Association française pour la formation en psychiatrie)

<u>Président</u>: **Mathieu BELLAHSEN** 17, rue du Fer à Moulin 75005 – PARIS

e-mail: math_bel@yahoo.fr

ASPMP (Association des secteurs de psychiatrie en milieu pénitentiaire)

<u>Présidente</u>: Catherine PAULET SMPR 239 chemin de Morgiou

13009 MARSEILLE Catherine-paulet@free.fr **COMMUNIQUE**

Le 8 juillet 2009

Le Comité d'Action Syndical de la Psychiatrie a appris que le Docteur Pierre PARESYS de l'EPSM des Flandres à BAILLEUL est menacé de ne pas être renouvelé dans ses fonctions de chef de service.

Alors que la C.M.E avait donné un avis favorable, le Conseil exécutif (où la direction est majoritaire) s'est prononcé contre ce renouvellement.

Il apparaît que le Docteur Pierre PARESYS, apprécié du personnel de son service et de la majorité de ses collègues, est critiqué pour son engagement syndical en faveur d'une psychiatrie ouverte et respectueuse de la liberté des patients, ce qui a pourtant été apprécié par le contrôleur des lieux de privation de liberté.

Le non renouvellement de sa fonction serait – au delà du cas du Docteur PARESYS – une atteinte grave à l'indépendance professionnelle et aux droits syndicaux.

Nous demandons donc solennellement à Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation du Nord-Pas de Calais de renouveler dans ses fonctions le Docteur Pierre PARESYS en suivant l'avis professionnel de ses collègues de la C.M.E.

Docteur Olivier BOITARD, Président du CASP,